



# Le domaine de Monsalut

Le parc, les étangs et les Sources de Monsalut, aujourd'hui aires de promenade et de détente, faisaient autrefois partie d'un vaste domaine constitué d'une mosaïque de petites parcelles assemblées ou aliénées au cours des siècles.

Cette entité géographique d'une surface moyenne de 230 ha sera appelée « Domaine de Monsalut » par le Médecin-Général Nicolas Jean-Félix Rollet, acquéreur des terres en 1846, qui décrit le terroir de Monsalut en ces termes :

« Le domaine est implanté sur un sol dit d'alluvions modernes ; l'argile y affleure lorsque la couche sablonneuse ou graveleuse n'est pas trop épaisse ; l'altos sous-jacent crée une couche imperméable... »

Dans les parties drainées par les sources et les crastes l'humidité permet aux chênes et autres feuillus de croître naturellement dans les bois de taillis. Des terres cultivables y seront créées par défrichement de la forêt.

Vers l'ouest et le nord-ouest, la lande, détrempée en hiver, desséchée en été, occupe initialement la majeure partie du domaine. L'herbe pauvre et les broussailles ne peuvent que servir de pacage aux ovins pendant la saison sèche.

D'une manière générale, le sol trop maigre ne permet pas la culture des céréales nobles ; en revanche le terrain graveleux est propice à la culture de la vigne.

Des hommes, paysans ou nobles, ont mis en valeur ce terroir traversé par le chemin plusieurs fois millénaire reliant Bordeaux au Pays de Buch. Le passé de Monsalut jusqu'à nos jours vient enrichir l'histoire de Cestas.

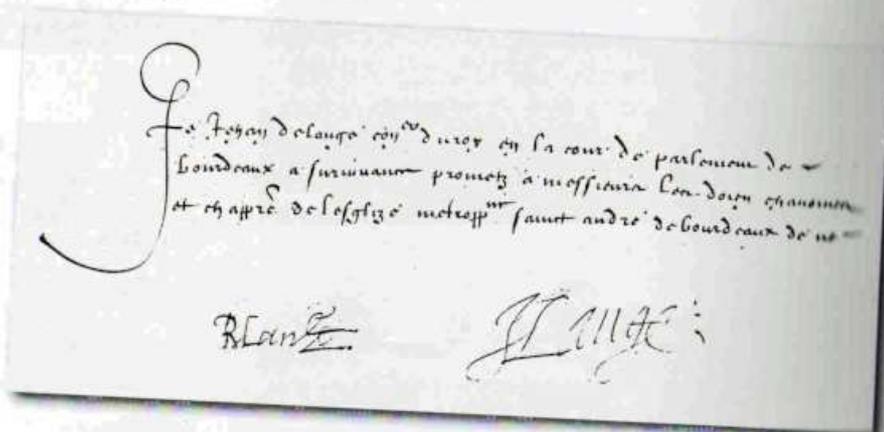
## Constitution du « Domaine de Monsalut »

Le terroir du « ruisseau de Besson » au sens large était habité à l'époque romaine. L'évêque Léonce II, après les guerres du début du VI<sup>e</sup> siècle, reconstruit sa villa et réinstalle autour des « colons ».

Après la guerre de Cent Ans, la Jurade de Bordeaux, en qualité de Comte d'Ornon, fait reconnaître à nouveau par les tenanciers du secteur leurs baux à fiefs : les actes de 1480 montrent les nombreuses familles présentes avec maisons, terres et vignes. Sont cités les Villetorte, Dat, Martin, Taffart, Teycheney, Hosten...

Dans la deuxième moitié du siècle suivant, ce sont les guerres de religion qui apportent des désordres et des destructions dans la région et mettent à mal l'économie essentiellement rurale. De nombreux agriculteurs ne peuvent plus payer impôts, redevances et dîme.

Le chapitre cathédral de Saint-André de Bordeaux est très possessionné sur Cestas, comme sur Canéjan et Léognan, dans le Comté d'Ornon, par des dons qu'ont dû lui faire pour le « salut de leur âme » les Seigneurs (vraisemblablement les Comtes d'Ornon comme les Chevaliers de Cestas ou les Chevaliers de Besson).



Je Jehan Delange conseiller du roi à la cour du parlement de Bordeaux... à messieurs les douze chanoines et chapitre de l'église métropolitaine Saint-André de Bordeaux.

Acte entre René et Jean « de Lange » et le chapitre Saint-André de Bordeaux en 1604.

C'est dans ce cadre que les archives du chapitre de Saint-André mentionnent en 1586 :

*« Adjudication au Sieur de Lange de certaines rentes sur les tenanciers de Cestas, Canéjan et Léognan en paiement d'avances faites par lui au nom du Chapitre de Saint André. »*

Devenant ainsi seigneur foncier sur Cestas, la famille « de Lange » racheta en même temps toutes les propriétés que devaient vendre les paysans cestadais du secteur pour payer leurs charges.

Les « de Lange », s'installant ainsi sur ce qu'ils vont baptiser « Monsalut », du nom d'une seigneurie qu'ils semblent posséder dans le Périgord, vont demeurer pendant 250 ans possessionnés à Cestas et y habiter fréquemment une partie de l'année.

### La lignée de Lange, Dauril, Roborel

Les « de Lange » sont une famille de parlementaires de Bordeaux, Conseillers du Roi au Parlement de Bordeaux ou Avocats en ladite cour. Ils sont par ailleurs propriétaires de plusieurs seigneuries : Fongrenier, Graveyron, Luxé et Monsalut...

On note :

- trois Conseillers au Parlement de Bordeaux entre 1568 et 1596,
- un Jurat de Bordeaux en 1547 et 1548,
- un Député aux Etats Généraux tenus à Orléans en 1560.

En 1604, René de Lange (et son père Jean de Lange) « garantit le chapitre cathédral de Saint-André contre toute responsabilité dans les procès que le Sieur de Lange peut intenter contre les tenanciers de son nouveau fief » : ces tenanciers pouvaient tarder à payer les rentes dues au nouveau seigneur...

René de Lange a quatre enfants : Bertrand meurt à Monsalut, René Chanoine de la Collégiale Saint-Louis, Anne mariée à Jacques Dauril et Marie qui reste célibataire.

*Le premier jour du mois de Mars mille six cent trente sept est décédé à Monsalut, Sieur Bertrand de Lange et le lendemain fut enterré dans l'église de Cestas où furent célébrées les cérémonies de notre Sainte église par Monsieur Jubert, prêtre curé de la paroisse de Canéjan et par moi curé du dit Cestas.*

*Soussigné Jubert, Curé de Canéjan.*

*Acte de décès de Bertrand de Lange.*

De l'union d'Anne de Lange et de Jacques Dauril, Avocat au Parlement de Bordeaux, naissent Jeanne, René, Marie et Thérèse.

Le titre de « Seigneur de la maison noble de Monsalut » apparaît en 1670, dans un acte de baptême.

*A Monsalut, Le 23 août 1670 est né René Saric, fils naturel et légitime de Jean Saric et Marie Lorinzin et le 16 septembre 1670 a été présenté au baptême par M. René Dauril, Seigneur de Monsalut, parrain, de Mademoiselle Marie Dauril, marraine, et baptisé par moi, soussigné en présence de Monsieur d'Albes et de M. Marniac.*

*Le 23 août 1670 est né René Saric, fils naturel et légitime de Jean Saric et Marie Lorinzin et le 16 septembre 1670 a été présenté au baptême par M. René Dauril, Seigneur de Monsalut, parrain, de Mademoiselle Marie Dauril, marraine, et baptisé par moi, soussigné en présence de Monsieur d'Albes et de M. Marniac.*

*Monsieur d'Albes*  
*M. Marniac*  
*Monsieur de Monsalut*

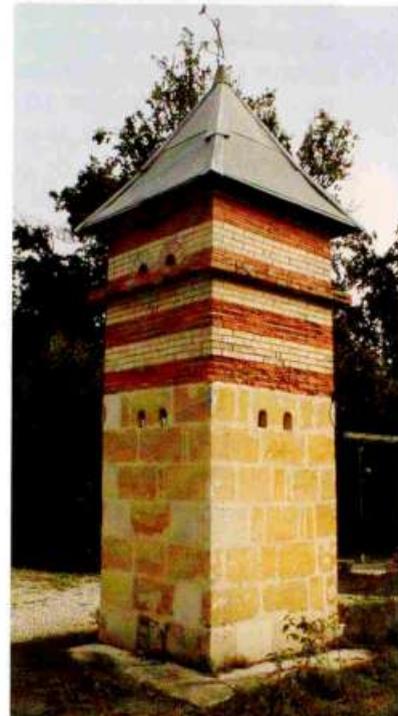
Surlignés en jaune : à Monsalut (haut gauche), Maître René Dauril, Seigneur de Monsalut et la signature de Dauril Monsalut.

René signe Dauril-Monsalut. Il fait construire le pigeonier qui existe toujours et planter un pin franc en signes de seigneurie.

Marié avec dame Helie, une petite fille Marie naîtra à Cestas le 17 octobre 1675 (décédée jeune). René Dauril meurt peu après.

Le domaine revient à ses sœurs :

- Thérèse Dauril qui reste célibataire,
- Jeanne Dauril qui épouse André Tanesse le 18 décembre 1675,
- Marie Dauril, qui se marie en secondes noces avec Jean Roborel (1628-1693). Celui-ci a déjà un fils d'un premier lit, André.



Les Roborel sont connus à Barsac depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle et, en 1665, rendant hommage au Roi, Jean Roborel est investi du titre « Seigneur de Climens ». Le château de Climens est un des meilleurs crus de Sauternes.

"Roborel, sieur de Climens. D'argens (alias or) au chef de sinople soutenu par deux lions affrontés au naturel accompagné en chef de deux étoiles d'azur"



Anne, fille de Jeanne Dauril et d'André Tanesse, épouse son cousin par alliance, André Roborel (1662-1738), le 30 septembre 1692. Antérieurement à cette union, Anne a reçu en héritage la maison noble de Monsalut. André recevra ultérieurement, entre autres biens, les métairies de Pey Martin et de Thomazin. Le domaine est à nouveau reconstitué.

De leur union naissent six enfants, dont Bernard (1693-1777) qui sera Avocat au Parlement de Bordeaux et Jurat de 1748 à 1751 et héritera de Monsalut.

Bernard épouse Jeanne Michel en 1740 : ils auront sept enfants dont Jean-Baptiste né en 1742 et Jean Baptiste Raymond en 1751.

### Les rentes seigneuriales

Les différents baux à fiefs reconnus en faveur du Seigneur de Monsalut par Jean Hosten en 1670 et par Jacques Marcouyau en 1671 comme les baux des Taudin en faveur de la Jurade de Bordeaux, indiquent les différents secteurs de la commune où le chapitre de Saint-André (et donc les de Lange-Dauril) disposait de rentes seigneuriales. Ils concernent des terres autour de l'église, au Pujau, à Chapet, entre la Tuilière et le Moulin de la Moulette, autour du Moulin Neuf, du Harriet et la Maison de l'Ousteau de Haut.

Jean Hosten tient ainsi en 1670 du Seigneur de Monsalut :

- la Maison à l'Ousteau de Haut avec une pièce de bois-taillis,
- au Moulin de la Moulette des pièces en terre et broustey, bois-taillis,
- à Chapet 4 journaux de peloue et broustey et 30 rêges de terre,
- aux Cazallas une pièce de broustey et terre.

Il paye une rente au Seigneur de Monsalut pour ces biens et installe un métayer à l'Ousteau de Haut.

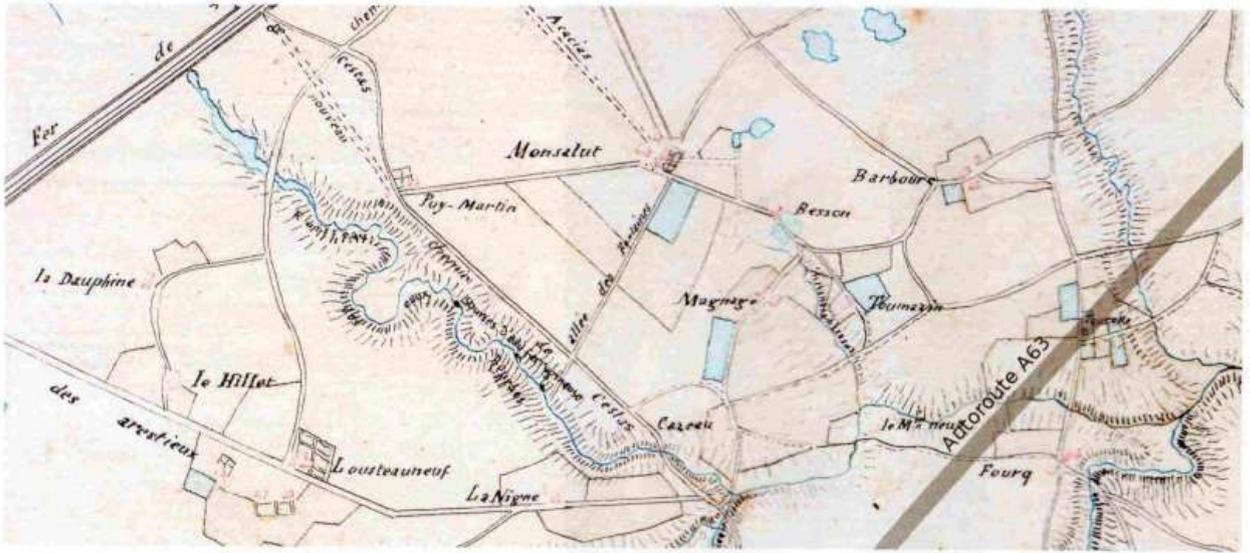
Le Sieur Jacques Marcouyau, marchand, frère du curé Antoine Marcouyau, beau-frère du Maître de Poste Noël Taffart, paye en 1671 des rentes au Seigneur de Monsalut, pour diverses parcelles qu'il possède au Bourg : 7 journaux (2,5 ha).

Exposé de Jacques  
Marcouyau au compte 1671  
Coutume de René  
Dauril de  
Cestas  
Du 28<sup>e</sup> août 1671

L'« exposé » (reconnaissance de rente) de Jacques Marcouyau envers René Dauril

Le 28 août 1671, Sieur Jacques Marcouyau, marchand, habitant de la paroisse de Cestas, au lieu de Lestaules, reconnaît tenir de Maître René Dauril, Avocat en la Cour, Seigneur de la Maison Noble de Monsalut, comme fils de feu Anne de Lange, fille de feu Jean de Lange, Conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Bordeaux, ayant les droits acquis du Chapitre Saint André de Bordeaux.

- 1 - Un morceau d'aubarède et une petite pièce sise à Cestas, proche de l'Eglise confrontant du Levant à Gaillard Taffart, du Midi à Pasquette de Cap de Bos du Couchant à l'Estey, du Nord aux héritages du Sieur Martin qu'il a acquise du défunt Sieur curé, son frère.
- 2 - Une pièce de terre et vigne sise au « Pujau de les Vignes », de 50 rêges et un bessonnat contenant 2 journaux confrontant du Levant à Jean Hosten du Couchant à Louis Hosten du Midi au Chemin de Servitude entre deux.



Carte de 1850. Secteur Monsalut-Peymartin (en bleu, vignes ou lagunes)

- 3 - Une pièce de terre et vigne contenant 21 règes, au Pujau de l'Eglise, dite au Sablat confrontant du Levant à Dupuy, du Couchant, Midi et Nord aux appartenances de Louis Hosten et des héritiers Perey.
- 4 - Un petit lopin de terre et vigne avec une autre pièce de terre, broustey et taillis de 1 journal au Pas du Harriet confrontant du Levant à Jean Hosten, fossé entre deux, du Nord aux hoins de Noël Taffart, Maître de Poste, du Couchant au ruisseau qui conduit l'eau au Moulin de la Moulette acquise de Minjon Taffart.
- 5 - Une pièce de terre et vigne de 53 règes 1/3 avec 2 bessonnats confrontant du Midi aux hoins de Noël Taffart, chemin entre deux, du Nord au Chemin qui va de l'Eglise à Chapet, du Levant aux hoins de Bernard Perey, du Couchant au dit Noël Taffart, à présent à Jeantille (Jean Hosten) avec 2 deniers d'exporte et 6 sous de rente.

### L'exploitation du domaine

La reconnaissance signée par Odet de Rosteguy, oncle et tuteur des enfants de Lange, le 3 juin 1617 envers la Jurade de Bordeaux indique l'occupation du sol dans les tènements propriétés des de Lange. Tout en s'occupant des possessions anciennes : vignes, terres, bois taillis, landes. Ils ont développé les vergers et les viviers à poissons acquis vingt ans plus tôt.

Ils ont ensuite coupé et défriché une partie des bois taillis pour réaliser des terres « complantées en bled seigle » quand les prix l'encourageaient : cette culture sera l'activité de base des métairies de Peymartin, Monsalut et la Menaude.

Les de Lange avaient construit leur petite maison de campagne à Monsalut, où ils passaient une partie de l'année.

La lande commune, acquise lors du partage par la Jurade en 1770, reste en l'état jusqu'à l'acquisition de la propriété par le Médecin-Général Félix Rollet en 1846.

Le lieu-dit « au Parc », derrière le grand étang de Monsalut actuel, correspond à un grand parc à moutons.

Ainsi, vivent sur le domaine, des bergers, des vachers, des métayers dont celui de Monsalut qui tient en « gazaille » neuf vaches de la Fabrique de la paroisse de Cestas et plusieurs bûcherons pour l'exploitation importante des taillis de chêne.

En 1790, sont cités Robert Hosten et Pierre Dominé, valets du Sieur Roborel, et François Desenfant, métayer.

Jusqu'en 1845, des pasteurs du troupeau des Roborel résident à Peymartin, comme André Lafitte, son épouse Marie Davant et leurs quatre enfants.

Le 8 septembre 1772, Bernard Roborel concède à Jean Nau, originaire de Saucats, 3 *journaux de fonds* pour y construire à ses frais, un moulin à eau et ses dépendances sur l'Eau Bourde qui traverse ses terres : le Moulin Neuf.

Le 3 avril 1775, lors de l'établissement du contrat de mariage entre Jean-Baptiste Roborel et Thérèse Magdeleine Pincemaille de l'Etang, Bernard Roborel dote son fils Jean-Baptiste des métairies de Pey Martin et Thomazin.

Au décès de son père, le 8 décembre 1777, Jean-Baptiste Raymond hérite de la métairie de Monsalut.

L'accord de partage, du 18 mai 1779, entre les deux frères Roborel (Jean-Baptiste Roborel de Climens



Bernard Roborel de Climens

et Jean-Baptiste Raymond Roborel de Monsalut) tous deux Avocats à la Cour, montre l'importance qu'ils avaient donnée à l'époque aux terres complantées en seigle dans leurs métairies de Peymartin, Monsalut et Thomazin (La Menaude), près de 15 ha de terres à Peymartin comme à Monsalut (élément qui avait justifié la construction, en 1772, du Moulin Neuf).

### Roborel - Monsalut.

C'est à partir de ce moment que Jean-Baptiste Raymond Roborel se fait appeler Roborel de Monsalut. Il vit chez son frère aîné et lui verse une pension annuelle de 400 livres, et, en nature, 200 faissonnats de chêne et 400 souchettes d'une valeur de plus de 100 livres (le taillis de chêne reste prépondérant). Ils se partagent également les parties de lande de Gazinet, nouvellement concédées par la Jurade de Bordeaux.

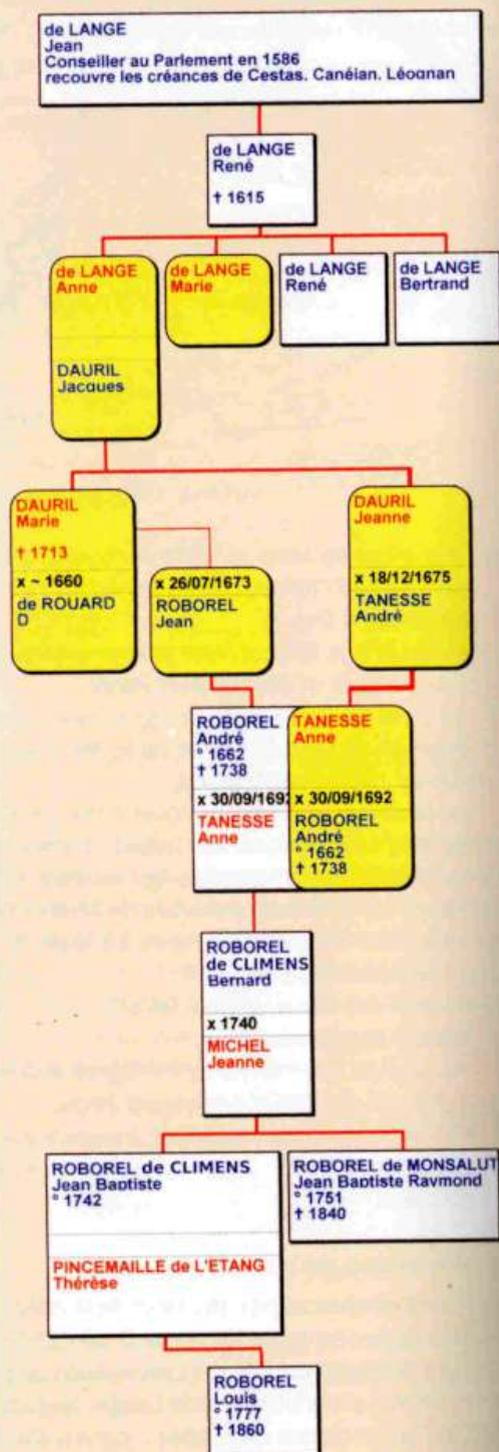
En 1789, la nuit du 4 août, les droits des seigneurs par rapport à leurs tenanciers sont abolis. Ceux-ci deviennent propriétaires de plein droit. Ainsi la famille Nau pour le Moulin Neuf, apparaît comme pleinement propriétaire.

De la même manière, la famille Roborel ne dépend plus, pour Monsalut ou Peymartin, de la Jurade de Bordeaux.

Le 7 août 1800, au décès de Jean-Baptiste Roborel, son fils Louis hérite des métairies de Thomazin et Pey Martin.

Le 4 août 1813 et le 7 janvier 1814, Louis Roborel vend ses terres de Thomazin (8,9 ha) à ses voisins, la famille Faux, pour la somme de 4 500 francs.

### Généalogie de Lange - Roborel



Le 28 octobre 1813, Jean-Baptiste Raymond Roborel-Monsalut, ne pouvant plus gérer son bien dont il a repris la jouissance en 1789, va vivre chez ses neveux à Caudrot, puis à Macau et enfin à l'Isle-Saint-Georges. Il avait alors démissionné du conseil municipal de Cestas

Il décède le 9 octobre 1840 à 89 ans, chez son neveu Louis Roborel de Climens à l'Isle-Saint-Georges.

Il possédait à l'Isle-Saint-Georges, une bibliothèque importante, correspondant à son état d'ancien avocat au Parlement de Bordeaux.

Un inventaire de ses biens eut lieu les 3 et 6 mars 1841 en présence de son neveu.

« 340 volumes de divers ouvrages dépareillés, brochés ou reliés...

... une vieille paire d'épaulettes en faux argent et une petite montre en argent...

... les cahiers d'exploitation du domaine de Monsalut et des notes sur Monsalut.

La présentation des objets à Monsalut est faite par Pierre Hosteins, bouvier :

La maison comporte 4 pièces avec :

- un lit à langes en noyer prisé : 40 francs,

- une vieille commode en bois des îles...

- une paire de petites balances en cuivre avec quelques poids en plomb, prisée : 10 francs,

Dans une petite maison occupée par le berger :

- une vieille armoire en bois de pin : 1 franc.

Au décès de Monsieur Roborel de Monsalut, il existait 715 faissonnats de bois de chêne valant 350 francs. »

Pierre Hosteins indique que M. Roborel-Monsalut ne résidait plus au domaine de Monsalut depuis vingt-cinq ans. Il a dû l'habiter depuis la Révolution jusqu'en 1811.

Jean-Baptiste Roborel-Monsalut, résidant à Monsalut, bien que deuxième privilégié sur le rôle des contributions de Cestas après le Président Dumas (du Château de Cestas), sera pendant la période révolutionnaire le premier élu du canton et de la commune (Conseiller Général en 1790, Président de la Municipalité du Canton en 1797).

Ainsi, huit générations de la lignée de Lange, Dauril, Roborel auront tenu Monsalut pendant 250 ans.



Métairie de Peymartin (Aquarelle de Fontan, 1910)

Le 27 juin 1832, la métairie de Peymartin est vendue à Charles Gauthier pour la somme de 14 175 francs et Bastian à Jean Blanchard pour 5 000 francs.

Le 20 juillet 1841, Monsalut est mis en vente judiciaire et adjugé à Alfred Larroque pour 19 025 francs.

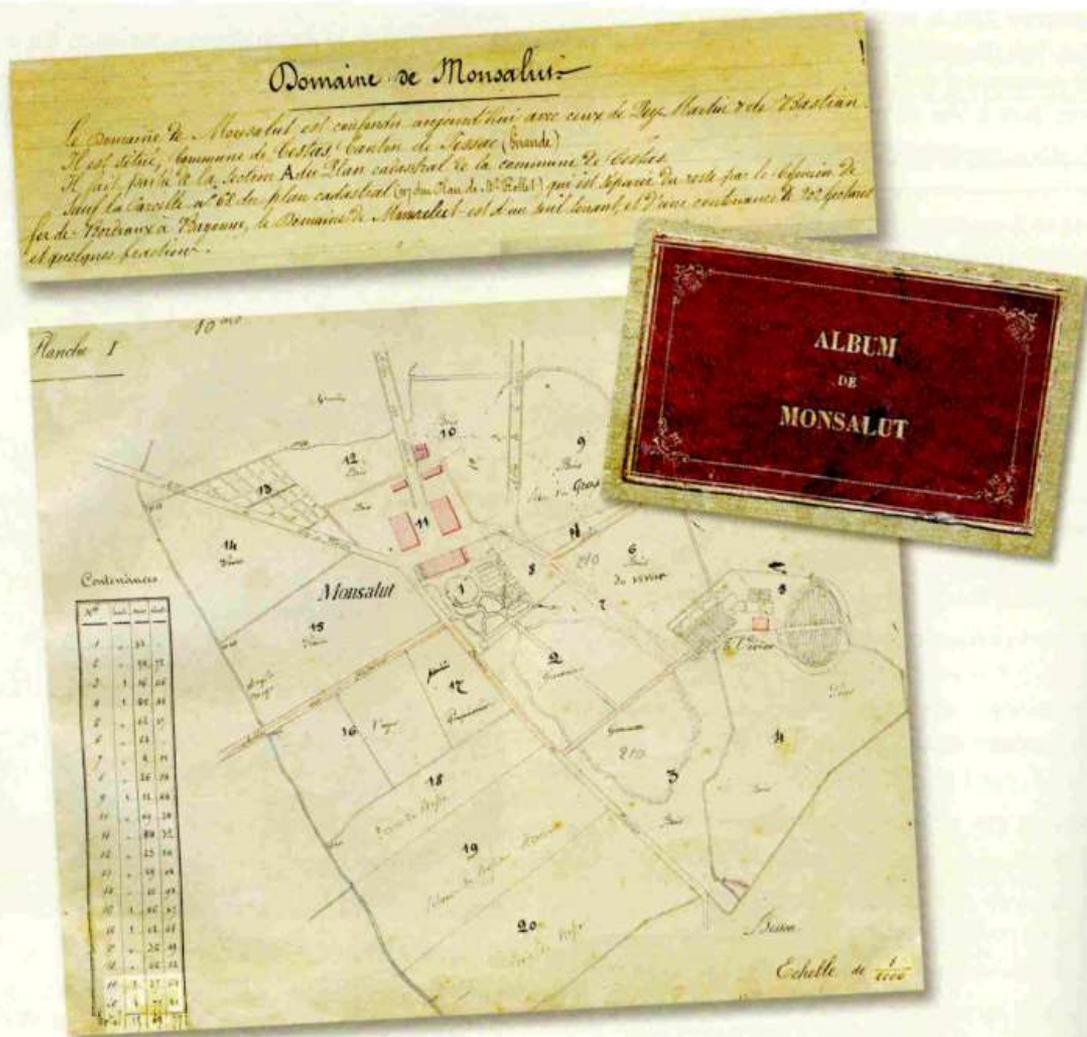
### Acquisition par la Famille Rollet

Le 2 juillet 1846, Charles Gauthier et son neveu Alfred Larroque vendent au Médecin-Général Nicolas Jean Félix Rollet, commandant l'Hôpital Robert Picqué, Monsalut et Pey Martin pour 60 000 francs.

Le 8 décembre 1849, Jean Blanchard, ancien notaire à Bordeaux, vend Bastian au Médecin-Général Rollet.

### Le premier Rollet

Félix Nicolas Rollet, Médecin-Général est né en 1799 à Strasbourg où son père était aubergiste. Monté à Paris, il est remarqué par un médecin célèbre qui l'aide pour être admis à l'Ecole de Médecine militaire de Metz.



Le plan du cœur du domaine établi vers 1860 par le Docteur Rollet montre autour de la maison de maître, le « jardin anglais » (n°1) et le parc (n°2), ainsi que les divers bâtiments d'exploitation (n°11) comme les viviers (n°5).

Envoyé en Algérie, il attrape le choléra, dont il guérit par un remède de sa composition. Il soigne avec succès le Duc de Nemours, deuxième fils du Roi Louis-Philippe.

Il sera maire de Cestas en 1876 jusqu'à son décès en 1881.

Lors de son acquisition par le Médecin-Général Rollet, le Domaine de Monsalut, d'une superficie de 250 ha, comportait 96 ha de landes, 89 ha de bois taillis de chênes, déjà 39 ha de pins, 13 ha de prés, 9 ha de terres ainsi que 0,5 ha de vigne, 3 ha de marais et lagunes et un vivier de 635 m<sup>2</sup>.

A Peymartin, il y avait deux grands parcs à moutons de 160 et 200 m<sup>2</sup>.

La maison de Monsalut est de catégorie 5 (simple mais légèrement supérieure à la moyenne de la commune).

Félix Nicolas Rollet, après avoir analysé le sol de toutes les parcelles, va exploiter le bois, ensemercer les landes en pin. Il draine la lande, trace de nouveaux chemins, plante des châtaigniers dans certaines terres à seigle (aux Espandelles, lieu-dit jouxtant les étangs actuels). A la fin du siècle, toutes les landes seront boisées et il n'y aura plus de bergers sur le domaine.

Il développe aussi les prairies, en particulier ce que sont aujourd'hui les étangs de Monsalut et leurs alentours.

En 1866, il y a deux vachers et un laitier à Monsalut.

### Les sangsues

Le Médecin-Général Rollet transforme une lagune de Monsalut en vivier pour l'élevage de la sangsue, sans doute pour la fourniture aux armées (un garde-sangsues est cité dans les recensements). Les sangsues ont, de tous temps, été utilisées pour soulager les malades atteints de congestion. Seule la sangsue grise landaise sert pour cette thérapie dans notre région.

Aux époques antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, les sangsues étaient pêchées de préférence à l'automne par des bergers qui, jambes nues, s'avançaient dans les lagunes et marécages en brassant la vase pour faire remonter les sangsues récoltées au moyen d'un filet, ce, « *au milieu de monstrueuses couleuvres noires et or* ».

Cette méthode avait un inconvénient : les sangsues se collaient aux jambes des pêcheurs qui avaient du mal à les détacher.

Le Général fait abattre la maison d'habitation existante et construire à son emplacement la résidence actuelle, une maison de maître. Le 26 juin 1857, il obtient l'autorisation préfectorale d'ouvrir deux briqueteries, l'une à Pey Martin, l'autre à Bastian.

### Le deuxième Rollet

Le Général de Division Charles-Edmond Rollet est à la fois le neveu du Médecin-Général Félix Nicolas Rollet et son gendre, en ayant épousé la fille de celui-ci, Aline Rollet (décédée en 1906).



*Le Général Rollet*



*Le domaine de Monsalut en 1975, il est aujourd'hui totalement rénové.*

Charles Rollet fait une brillante carrière. Il est blessé à Sébastopol, à Reichshoffen et au siège de Strasbourg en 1870.

Général de division, il prend sa retraite en 1895 à 65 ans et se retire à Monsalut où il restera près de 20 ans. Il y décédera le 30 octobre 1913.

Le 23 septembre 1884, Charles Rollet et son épouse vendent aux époux Ducourt la briqueterie de Bastian, et en 1895, une parcelle à M. Raynal qui y crée le rucher de Monsalut.

Le 18 juin 1906, le Général Rollet donne un terrain de 2 000 m<sup>2</sup> à la commune de Cestas, pour la création d'une école publique à Gazinet.

Le 6 octobre 1906, l'association Saint-Félix acquiert 800 m<sup>2</sup> pour la construction de la chapelle Notre-Dame-de-Monsalut.

En 1913, le domaine est partagé entre les enfants de Charles et Aline, Henri et Jeanne Rollet, épouse Toutée. Les Sources reviennent à celle-ci qui les vend à la Société Bernheim le 19 mars 1913. Pey Martin et Monsalut restent propriété d'Henri Rollet.

### Le troisième Rollet

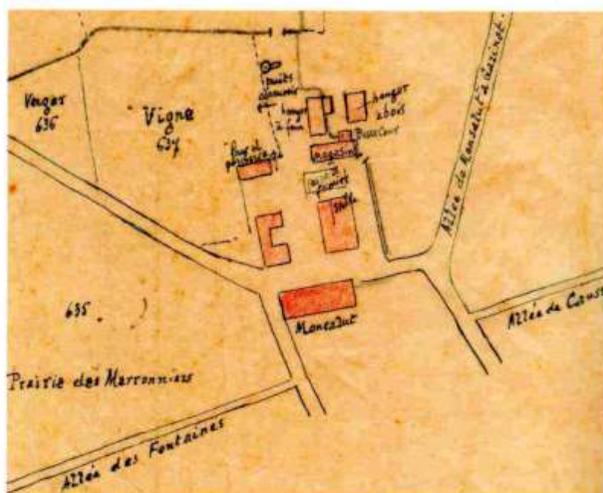
**Henri Rollet**, fils du Général Charles-Edmond Rollet et d'Aline Rollet, naît en 1860 à Soissons où son père était en garnison.

Avocat dès 1882 à Paris, puis magistrat, il participe entre 1885 et 1930 à la plupart des actes législatifs et sociaux élaborés et accomplis en faveur de l'enfance en France et dans le monde.

Vice-Président de la Section de l'Enfance du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique, il fonda en 1921 « l'Association internationale de la protection de l'enfance » dont il fut président durant plusieurs années, puis Assesseur au Comité de Protection de l'Enfance de la Société des Nations. Il consacra toute sa fortune à ces œuvres en faveur de l'enfance en difficulté et sera à l'origine de la création des tribunaux pour enfants.

Chevalier de la Légion d'Honneur (1901), Médaille d'Or des Etats-Unis (1923), Commandeur de l'Ordre de Léopold II de Belgique (1927), il décède le 27 décembre 1934.

*Fête familiale à Monsalut.*



*Croquis des bâtiments par le Général Boy en 1935.*

### Acquisition par la Famille Ducourt-Boy

En 1913, Julien Ducourt rachète à la Société Bernheim, les 36 ha des Sources.

En 1916, Henri Rollet vend à Jean Dupuy, ancien ministre et homme d'affaires, propriétaire de nombreuses exploitations et directeur du journal « Le Petit Parisien », les 130 ha du domaine de Monsalut : celui-ci vend, en 1919, le domaine à son beau-frère Julien Ducourt.



*Julien Ducourt*



C'est dans le cadre de sa briqueterie de Pey Martin, que celui-ci exploitera l'argile dans ce qui est aujourd'hui « les Etangs de Monsalut ».

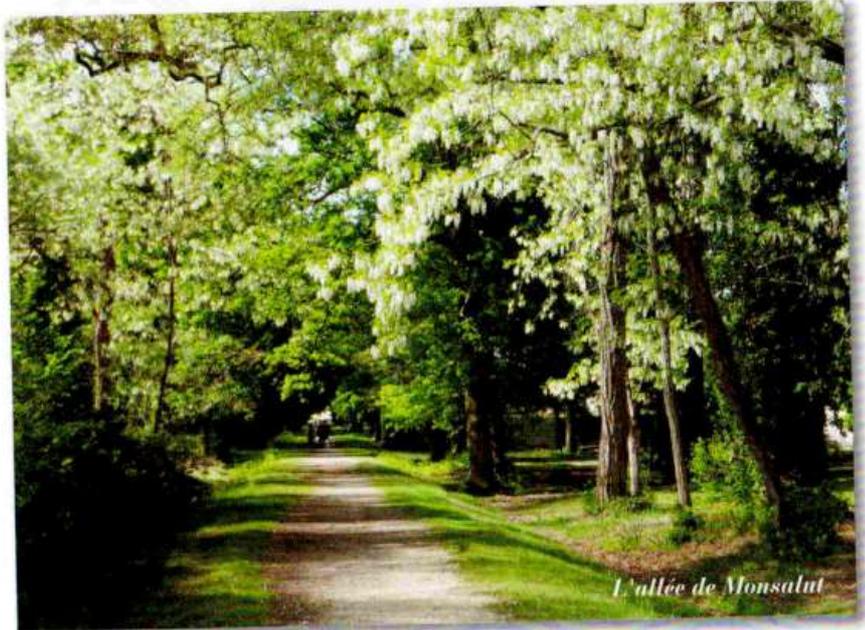
Le domaine est ensuite transmis à sa fille Marguerite, épouse du Général William Boy, et à son fils Georges. En 1977, à la succession de Marguerite Boy, puis en 1980, la plus grande partie de la propriété est acquise par la commune de Cestas, la famille conservant une emprise de 6 ha entourant la maison de maître et les bâtiments annexes.

### Les kermesses de Monsalut

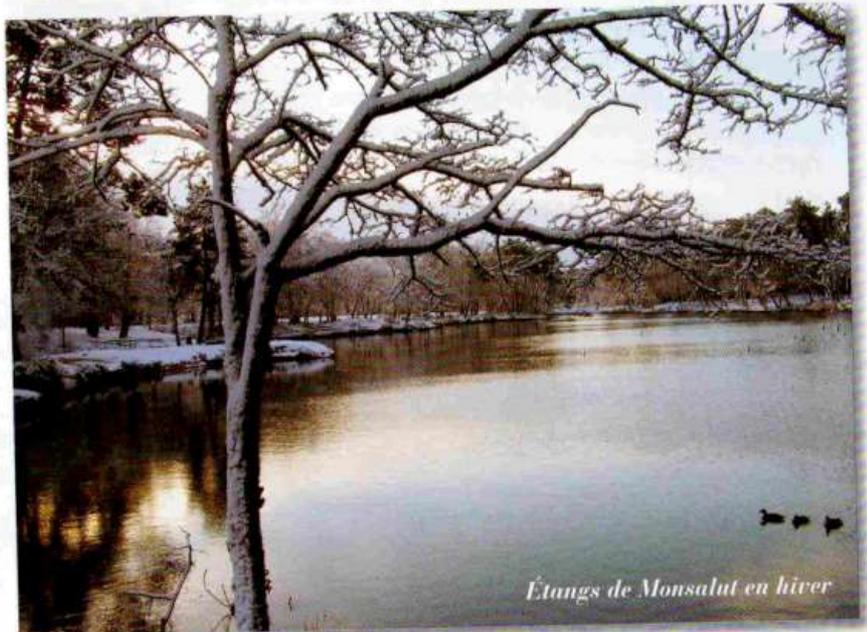
En 1955, à son arrivée sur la paroisse de Cestas, le père Damoran, prenant en considération la forte évolution démographique de Gazinet, jugea la chapelle trop petite et, en sa qualité de prêtre bâtisseur, forma le projet de construire une nouvelle église à Gazinet. Pour financer ce projet, des kermesses paroissiales furent organisées à Monsalut, chaque année au mois de juillet depuis la fin des années 50 jusqu'au début des années 60. Un terrain de 4 800 m<sup>2</sup>, derrière la chapelle, fut donné au diocèse par Mme Marguerite Boy pour l'implantation de la nouvelle église.

Cependant, fin des années 50, le curé de Toctoucau, voulant alléger la mission du père Damoran, proposa de prendre en charge les offices et le catéchisme à Gazinet. Le père Damoran était tellement apprécié par les jeunes catéchistes, qu'ils rendirent la vie impossible au nouvel officiant, à tel point... qu'il lui rendit assez vite le secteur de Gazinet. Cependant, cet épisode mit à mal le projet. Ce qui devait être une grande et prestigieuse église s'est limité de fait en une modeste salle de catéchisme, utilisée actuellement pour les offices. Il faut dire qu'entre-temps, le développement de l'automobile avait résolu le problème d'exiguïté, les paroissiens de Gazinet pouvant plus facilement se rendre à l'église du Bourg.

Monsalut reste aujourd'hui un joyau de notre commune, avec son arial de chênes. La maison de maître a été restaurée en gîte rural de qualité, avec le pigeonnier seigneurial, le parc couvert de muguet au printemps et les bâtiments agricoles rénovés qui comportent toujours des murs en torchis du XVII<sup>e</sup> siècle. Le parc autour des étangs, avec le vénérable pin parasol, comme le secteur des Sources sont des lieux d'activités, de promenade et de détente très appréciés.



*L'allée de Monsalut*



*Étangs de Monsalut en hiver*